

ANNEXE

1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	8
2 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	9
3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	10
3.1 Changement de presentation	10
3.2 Immobilisations incorporelles et corporelles.....	10
3.3 Titres de participation.....	10
3.4 Stocks et en cours	11
3.5 Opérations en usd.....	11
3.6 Dépenses de recherche et développement.....	11
3.7 Provision pour dépréciation des créances clients.....	11
3.8 Contrats à long terme	11
3.9 Indemnités de départ à la retraite.....	12
3.10 Intégration fiscale.....	13
3.11 Consolidation	13
4 NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT	14
4.1 Etat de l'actif brut immobilisé	14
4.2 Etat des amortissements	14
4.3 Stocks	14
4.4 Produits à recevoir.....	15
4.5 Capitaux propres.....	15
4.6 Etat des provisions et dépréciations	16
4.7 Etat des échéances des créances et des dettes.....	16
4.8 Charges à payer	16
4.9 Emprunts et dettes financières diverses	17

4.10	Produits constatés d'avance.....	17
4.11	Chiffre d'affaires	17
4.12	Transfert de charges	18
4.13	Dépenses de recherche et de développement	18
4.14	Resultat exceptionnel.....	18
4.15	Impôt sur les sociétés	18
5	AUTRES INFORMATIONS	19
5.1	Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	19
5.2	Entreprises liées.....	19
5.3	Ventilation de l'effectif par catégorie professionnelle	20
5.4	Engagements hors bilan.....	20
5.5	Engagements de credit bail.....	20
5.6	Engagements de retraite.....	21
5.7	Filliales et participations	21
5.8	Information sur le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi	21
5.9	Change et ventes à terme	22
5.10	Rémunération des membres des organes de direction et d'administration	22

1 FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

NEANT

2 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE
L'EXERCICE

NEANT

3 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général.

3.1 CHANGEMENT DE PRESENTATION

La société a décidé d'appliquer le règlement n°2015-05 du 2 juillet 2015 dès l'exercice 2015 relatif à la comptabilité de couverture :

- Reconnaissance des gains et pertes de change latents sur les créances et dettes libellées en devises étrangères en résultat d'exploitation.
- Reconnaissance en résultat d'exploitation de la juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice.
- Présentation du chiffre d'affaires au taux moyen de couverture de l'exercice.

Dans les comptes au 31/12/2014, ce changement de présentation aurait entraîné un reclassement de résultat financier vers résultat d'exploitation pour -19 M€, ventilé en :

- chiffre d'affaires -5 M€
- achats -14 M€.

3.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire conformément aux règles de la profession.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- | | |
|---------------------------------------|---|
| • Concessions, brevets, licences | 7 ans |
| • Logiciels | 1 à 3 ans |
| • Constructions | 10, 18, 20, 25, 50 ans selon méthode des composants |
| • Agencements, aménagements | 10 à 15 ans |
| • Matériels et outillages industriels | 3 à 10 ans |
| • Matériels informatiques | 3 à 7 ans |
| • Outillages spécialisés | 5 ans |

L'amortissement dégressif est pratiqué pour les biens y ouvrant droits. La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est portée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

3.3 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur valeur historique d'acquisition puis éventuellement dépréciés à la clôture de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Elle peut être déterminée selon plusieurs méthodes :

- Valeur actuelle des bénéficiaires futurs, par référence à des budgets d'exploitation prévisionnels, dans le cadre d'un plan à long terme de l'entreprise,

- Valeur de marché : prix de cession probable – frais de cession.

3.4 STOCKS ET EN COURS

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

La dépréciation est calculée, article par article, selon des coefficients qui sont fonction du nombre de mois de couverture et de la famille des marchandises en stocks.

Les travaux en-cours et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production tel que définis dans le plan comptable professionnel.

Une provision est constituée pour tenir compte des éventuelles dépréciations constatées.

3.5 OPERATIONS EN USD

Conformément aux instructions du Groupe, la société couvre ses opérations en USD en souscrivant des contrats de ventes à terme auprès de AIRBUS N.V.. le principe étant de couvrir une position nette (ventes moins achats prévisionnels).

Les opérations couvertes sont enregistrées au taux moyen de couverture de la période.

Les autres opérations qui resteraient non couvertes font l'objet, à la clôture des comptes, d'une revalorisation au taux de clôture pour ce qui concerne les créances et dettes.

3.6 DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche autofinancés sont pris en charge dans l'exercice même de leur comptabilisation. Par ailleurs, depuis le 1er janvier 2004, les frais de développement portant sur des programmes présentant une forte faisabilité technique et commerciale, sont immobilisés conformément aux possibilités offertes par les normes françaises.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis sur une durée de 7 à 10 ans ou amorti par UO produite. Ils concernent les programmes A380, A320, A400M, F7X et A350.

3.7 PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS

Les comptes clients font l'objet d'une étude au cas par cas et une provision pour dépréciation est constituée pour les créances présentant un doute quant à leur recouvrabilité (client en difficulté financière ou contestations sérieuses de sa part sur toute ou partie de la créance).

3.8 CONTRATS A LONG TERME

La méthode généralement utilisée est celle de la comptabilisation de la marge à l'achèvement des travaux ou à la livraison des produits.

Toutefois, pour certains contrats importants et de longue durée, la méthode de la prise de marge à l'avancement des travaux peut être utilisée.

Dans ces cas-là, il n'est pas dégagé de résultat tant que l'avancement du programme ou sa spécificité ne permet pas de l'appréhender avec une précision suffisante. Le pourcentage à l'avancement est déterminé en fonction des jalons techniques.

Par ailleurs, la marge négative probable sur contrats en cours est provisionnée intégralement dès qu'elle est identifiée, dans la rubrique "provisions pour pertes à terminaison".

3.9 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

A compter du 01/01/2005, les engagements de retraite, conformément au régime à prestations définies dont bénéficient les salariés de la société, sont enregistrés dans les comptes sociaux.

- Description et comptabilisation des engagements

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires par le biais des conventions collectives. Les engagements de STELIA AEROSPACE se composent d'avantages long terme postérieurs à l'emploi consentis aux salariés de l'entreprise en contrat de travail à durée indéterminée (indemnités de départ à la retraite). La dette relative à l'engagement net de STELIA AEROSPACE concernant le personnel est comptabilisée en provisions pour risques et charges au passif du bilan.

- Détermination de l'engagement net à provisionner

La valeur actuelle des engagements vis-à-vis du personnel est calculée selon la méthode prospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode des unités de crédit projetées). L'évaluation de la dette actuarielle qui correspond à la valeur actuarielle des prestations promises est effectuée à chaque clôture et les données individuelles concernant les salariés sont revues au minimum tous les trois ans. Elle implique la prise en compte d'hypothèses économiques (taux d'actualisation) et d'hypothèses sur le personnel (augmentation moyenne des salaires, taux de rotation du personnel, espérance de vie).

La méthode PBO utilisée (Projected Benefit Obligation) représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

- Traitement des écarts actuariels

Les écarts actuariels sont la conséquence soit de changements d'hypothèses : mises à jour et ajustement des hypothèses soit d'effets d'expérience : différences dues à l'évolution des données des salariés (augmentation salaires). Les écarts actuariels sont amortis dès lors que le stock d'écarts actuariels existant à l'ouverture de l'exercice représente plus de 10 % de la dette actuarielle à l'ouverture de l'exercice (principe du « corridor »). Cet amortissement d'écart est inclus dans la charge actuarielle de l'exercice suivant. Il s'effectue de façon linéaire sur le nombre moyen d'années d'activité restant à effectuer par les salariés (amortissement d'écarts actuariels).

- Eléments constitutifs des charges de l'exercice

La charge comptabilisée au titre des engagements décrits ci-dessus intègre:

. Le coût des services rendus dans l'exercice	. Acquisition d'une année de droits supplémentaires
. Le coût financier	. Charge relative à l'actualisation des droits existants à l'ouverture de l'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année
. Le coût des services passés	. Charge liée aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes
. Les écarts actuariels	. Charge relative à l'amortissement d'écarts actuariels
. L'effet des cessations & liquidations	. Charge ou produit lié à toute réduction ou liquidation de régime

3.10 INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1er janvier 2001 la société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de AIRBUS Group SAS. Une convention d'intégration fiscale a été conclue.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du Groupe sont les suivantes :

- les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont égales à celles qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration fiscale.
- les économies d'impôts réalisées par le Groupe grâce aux déficits des filiales sont comptabilisées chez la mère en moins de la charge d'impôt.

La société mère est :

AIRBUS Group SAS
2 Rond-Point Emile Dewoitine
31700 Blagnac

3.11 CONSOLIDATION

Un reporting consolidé en normes IFRS du groupe STELIA est réalisé pour les besoins de la consolidation de sa société mère AIRBUS.

Le sous-groupe STELIA étant lui-même consolidé par AIRBUS, il est exempté de produire des comptes consolidés.

4 NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

4.1 ETAT DE L'ACTIF BRUT IMMOBILISE

En milliers d'€	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions, mises au rebut, Remboursement	Valeurs brutes en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS	466 294 ⁽¹⁾	21 931	0	488 225
ACTIFS CORPORELS	445 533	41 663	3 069	484 128
ACTIFS FINANCIERS	70 658	1 607	1 382	70 883
TOTAL GENERAL	982 485	65 201	4 451	1 043 236

(1) Dont Mali technique consécutif à la fusion de 2014 : 388 282 K€

4.2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

En milliers d'€	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions amortissements s/sorties actif et reprises	Amortissements en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS	19 598	6 636	0	26 234
ACTIFS CORPORELS	196 285	33 906	681	229 510
TOTAL GENERAL	215 882	40 542	681	255 744

4.3 STOCKS

Au 31 décembre 2015, la valeur des stocks se détaille comme suit :

STOCKS ET EN-COURS	31/12/2015			31/12/2014
	Nature	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières et autres approvisionnements	50 148	8 353	41 794	44 222
En-cours de production	403 453	18 631	384 822	332 245
Produits intermédiaires et finis	238 803	49 421	189 382	197 273
TOTAL	692 404	76 406	615 998	573 740

4.4 PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les rubriques de l'actif du bilan s'élève à 131 525 K€.

4.5 CAPITAUX PROPRES

Le capital social en fin d'exercice se décompose en 200 000 000 actions. La variation des capitaux propres de l'exercice est la suivante :

En milliers d'€	Début exercice	Affectation du résultat (1)	Résultat de l'exercice	Fin d'exercice
Capital	200 000			200 000
Prime d'émission ⁽²⁾	381 537			381 537
Réserve légale	3 154	4 961		8 115
Autres réserves	14 416	75 607		90 023
Report à nouveau	-18 661	18 661		0
Résultat	99 229	-99 229	63 342	63 342
Total I	679 675	0	63 342	743 017

(1). Conformément à la décision de l'Associé Unique du 30 juin 2015

(2). Consécutif à la fusion de 2014

En milliers d'€	Début exercice	Subvention (3)	Dérogatoire Dotation	Dérogatoire Reprise	Fin d'exercice
Subvention équipement nette	1 214	-272			942
Amort. Dérogatoires	37 638		8 582	3 564	42 656
Total II	38 852	-272	8 582	3 564	43 598

(3). Quote-part virée au résultat : 272 K€

En milliers d'€	Début l'exercice	Augment°	Diminut°	Fin d'exercice
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I+II)	718 527	71 924	3 836	786 615

4.6 ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En milliers d'€	Début	Résultat		Fin
	d'exercice	Dotations	Reprises	d'exercice
POUR RISQUES	91 509	20 545	30 902	81 152
. Pour pertes à terminaison	7 050	2 973	1 871	8 152
POUR CHARGES, dont :	72 219	10 340	6 217	76 342
. Pour engagement de retraite (cf. § 3.8 & 5.8)	62 800	7 101	3 266	66 635
POUR DEPRECIATION, dont :	81 549	26 102	5 535	102 115
. Actif immobilisé	8 242			8 242
. Actif circulant	73 307	26 102	5 536	93 873
TOTAL GENERAL	245 277	56 987	42 654	259 609

Les provisions pour risques couvrent essentiellement des pénalités et autres réclamations.

4.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Toutes les créances sont à moins d'un an à l'exception des créances rattachées à des participations dont 38,2 M€ est à plus de 1 an.

Les dettes sont à moins d'un an à l'exception de :

- l'avance remboursable des programmes A321 et A350 dont l'échéance est supérieure à 5 ans (cf § 4.9).
- du prêt de 150 M€ souscrit en 2014 auprès de AIRBUS Group N.V dont l'échéance se situe en 2019.

4.8 CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les rubriques du passif du bilan s'élève à 280,9 M€.

4.9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Dettes financières (En milliers d'€)	Montants
Emprunt AIRBUS Group N.V.	152 050
<i>Dont intérêts courus</i>	225
Avances remboursables	30 799
<i>Dont intérêts courus</i>	3 241
Compte courant AIRBUS Group N.V. - EUR	107 024
Compte courant AIRBUS Group N.V. - GBP	532
Dépôts et cautionnements	78
TOTAL	290 484

4.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits d'exploitation constatés d'avance correspondent pour l'essentiel à des facturations d'avance sur des contrats s'échelonnant sur plusieurs exercices.

4.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

En Millions d'€	Exercice courant ⁽¹⁾		Exercice précédent	
FRANCE	1 556,2	86,8 %	1 442,3	87,5 %
EXPORT	237,5	13,2 %	210,9	12,5 %
TOTAL	1 793,7		1 653,2	

(1) le chiffre d'affaires de l'exercice est présenté au taux moyen de couvertures de la période alors qu'en 2014, il était présenté au taux douanier (taux du dernier jour du mois précédent l'émission de la facture).

4.12 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges correspondent à des charges d'exploitation :

En Milliers d'€	Montants
Avantages en nature	312
Frais de personnel détaché	224
Indemnités assurances	93
TOTAL	629

4.13 DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de l'exercice se sont élevées 213,6 Millions d'euros et concernent essentiellement les projets A350 et Global 7000/8000.

4.14 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En Millions d'€	Montants
Quote-part de subvention virée au compte de résultat	0,3
Divers exceptionnels	0,4
Dotation aux amortissement dérogatoires nette des reprises	- 5,0
TOTAL	-4,3

4.15 IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à 13,4 M€ et le montant des crédits d'impôts s'élève à 5,0 M€.

Le périmètre ex Aérolia fait l'objet d'une vérification de comptabilité pour la période du 01/01/2012 au 31/12/2014. Le redressement au titre de l'année 2012 a été notifié fin 2015, à ce titre une provision de 3,4 M€ a été comptabilisée dans les comptes 2015.

Au 31 décembre 2015, le montant des pertes fiscales reportables s'élève à 298 millions d'euros.

Modalités de répartition de l'impôt :

En Milliers d'€	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant et participation	77 273	-14 359	62 914
Résultat exceptionnel	- 4 332	918	- 3 414
TOTAL	72 941	-13 441	59 500

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

La société n'applique pas la méthode de l'impôt différé et donc ne comptabilise pas les différences temporaires.

A la clôture de l'exercice, les bases taxables concernées par les décalages temporaires d'impôt représentent un montant net actif de 497,0 M€ (dont : 334,4 M€ de déficit fiscal reportable) soit une économie future d'impôt, au taux de 34,43%, de 171,1 M€.

5.2 ENTREPRISES LIEES

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe AIRBUS, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats sont conclus à des conditions normales de marché.

En millions d'€	TOTAL
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	
Prêts & créances rattachées	38 185
Dépréciation	(6 326)
<u>CREANCES</u>	
Créances clients et comptes rattachés	219 094
Comptes courants Filiales Stelia	9 834
Autres créances	4 093
<u>DISPONIBILITES</u>	
Compte courant AIRBUS Group N.V (USD)	22 922
<u>DETTES FINANCIERES</u>	
Compte courant AIRBUS Group N.V (EUR-GBP)	107 556
Prêt AIRBUS Group N.V.(ICNE compris)	152 050
<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 974
Avances et acomptes reçus	29 057
<u>AUTRES DETTES</u>	
Autres dettes	8 048
<u>PRODUITS FINANCIERS</u>	
Intérêts sur prêts	217
<u>CHARGES FINANCIERES</u>	
Intérêts sur prêts	2 591

5.3 VENTILATION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Effectif inscrit au 31/12	Exercice courant	Exercice précédent
Cadres	920	917
Employés, techniciens et maîtrises	1 925	1 938
Agents de fabrication	1 055	1 081
Apprentis & assimilés	150	217
Total	4 050	4 153

5.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers d'€	TOTAL
<u>Engagements donnés</u>	
Cautions restitution acompte	2 201
Cautions diverses	5 790
Cautions de bonne exécution	21 156

5.5 ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

En milliers d'€	VALEUR D'ORIGINE	REDEVANCES VERSEES		DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	
		de l'exercice	Cumulées	de l'exercice	Cumulées
Constructions	5 331	678	6 793	173	2 005

En milliers d'€	REDEVANCES RESTANT A PAYER				Valeur résiduelle Brute
	jusqu'à 1 an	de 2 à 5 ans	+de 5 ans	TOTAL	
Constructions	678	2 711	1 695	5 084	0

5.6 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés au § 3.9.

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses ont été fixées par le groupe AIRBUS.

Les hypothèses prises en compte pour l'exercice se déclinent ainsi :

HYPOTHESES DE BASE	
Taux d'actualisation	2,50%
Taux d'augmentation des salaires	2,50%
Taux de charges patronales	52,00%
Table de mortalité	INSEE 2013

VARIATION DE LA DETTE ACTUARIELLE (KEUR)	
Dettes actuarielles à l'ouverture	73 645
Coût des services rendus	5 171
Coût financier	1 632
Prestations versées au cours de l'exercice	(3 266)
Écarts actuariels générés sur l'exercice	(412)
Dettes actuarielles à la clôture (A)	76 770

(1) dont 42 325 KEUR de la société AEROLIA

VARIATION DES ECARTS ACTUARIELS NON COMPTABILISES	
Écarts actuariels cumulés à l'ouverture	(10 845)
Écarts générés sur l'exercice	412
Amortissement écarts actuariels	298
Écarts actuariels cumulés à la clôture (B)	(10 135)

	Cf. §4.6
PROVISION INSCRITE AU BILAN (A+B)	66 635

5.7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Se reporter au document annexé.

5.8 INFORMATION SUR LE CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

Le montant comptabilisé au titre des salaires versés sur l'exercice s'élève à 5 250 K€ et est inclus en diminution de la rubrique « Charges sociales » du compte de résultat.

Il a permis de participer au maintien

- d'un niveau de dépenses en recherche et développement élevé
- d'un niveau de formation élevé
- de prospecter des nouveaux marchés

5.9 CHANGE ET VENTES A TERME

Afin de limiter son exposition au risque de change en Dollars US, la société a conclu auprès de AIRBUS Group NV des couvertures fermes de change affectées à des contrats conclus en Dollars US. Les instruments financiers utilisés sont des forwards ou des swaps.

Au 31 décembre, ils s'analysent comme suit :

Nombre d'opérations au 31 décembre	761
Montant notionnel des couvertures en USD (en millions)	4 098,2
Montant notionnel des couvertures en EUR (en millions)	3 211,1
Taux de change à la clôture (USD/EUR)	1,0887
Montant des couvertures au taux de clôture (en millions)	3 764,3
Juste valeur positive actualisée des couvertures (en millions)	0
Juste valeur négative actualisée des couvertures (en millions)	-441,1

La juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice s'élève à 27 millions d'euros.

5.10 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Pour des raisons de confidentialité, nous ne communiquons pas les rémunérations des différents mandataires sociaux.

